



COLLOQUE

LES RESSOURCES DU DROIT DES AFFAIRES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

26 juin 2025

**Centre 87NDC - Auditorium 87 rue
Notre-Dame-des-Champs 75006
Paris**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

L'Institut de recherche en droit des affaires ([IRDA](https://irda.univ-paris2.fr)) organise, sous la direction scientifique du Professeur Marie CAFFIN-MOI, son colloque annuel intitulé « **Les ressources du droit des affaires face au défi climatique** » le jeudi 26 juin 2025 dans l'Auditorium du centre Notre-Dame des champs.

Dix ans après l'Accord de Paris et alors que ses objectifs sont loin d'être atteints, l'IRDA Paris consacre son colloque annuel à la transformation du droit des affaires sous l'impératif de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les entreprises ont un rôle central, en raison tant de l'impact environnemental de leurs activités que du rôle, à elles délégué par de nouveaux types d'instruments normatifs, dans la mise en œuvre des politiques climatiques.

Le colloque entend prendre la mesure du changement et en évaluer la portée, en explorant successivement l'évolution des normes dans les principales branches de la discipline (droit des sociétés, droit financier, droit de la concurrence, droit fiscal, droit comptable), la reconfiguration des méthodes (contrôle, notation), la redéfinition des missions confiées aux régulateurs, aux juges, aux entreprises destinataires de la norme elles-mêmes, et la mutation concrète des pratiques professionnelles.



En réunissant universitaires, magistrats, représentants des autorités de régulation, experts du chiffre et praticiens engagés dans la transition environnementale, cette journée vise à cerner la place que le droit des affaires occupe – ou pourrait occuper – dans la réponse juridique au défi climatique, au moment où l’Union européenne semble vouloir temporiser.

Inscription ici.

Programme